

FUNÉRAILLES

# Messe en débat

**La messe des funérailles : avec ou sans prêtre ? La question abordée dans un récent Appel fait débat.**

**L'**ARTICLE « Adieu à la messe aux funérailles » publié dans *L'Appel* de février 2011 a suscité intérêt et réactions (cf. ci-dessous). Le sujet, manifestement, est sensible. Et la décision de l'évêché liégeois – la célébration des funérailles sans prêtre – suscite la polémique. Certains ont jugé l'article incomplet; d'autres se sont sentis visés quand il était question de « *personnages mandatés commercialement* ». Or l'article ne remettait pas en cause le travail remarquable des prêtres, des diacres ou des laïcs qui, lorsque le passage à l'église n'est pas possible, humanisent le funérarium. Sur le fond du sujet, les lecteurs insistent sur l'accompagnement aux familles endeuillées d'abord, avec une prise de relais par la paroisse ensuite.

Godelieve UGEUX

## TROIS TÉMOIGNAGES

### DEUX MINUTES AVANT LA MESSE

« Les trois grands moments de la vie où l'homme venait se réfugier auprès de Dieu : le baptême à la naissance, le mariage et les funérailles. Aujourd'hui avec la fréquentation religieuse en perte de vitesse, restent surtout les funérailles, même chez les non pratiquants.

Les funérailles demeurent ainsi l'un des derniers grands piliers où l'église peut atteindre quantité de personnes qui ne la fréquentaient plus. Or, voici que, sans complexe, on nous présente comme une fatalité inéluctable le fait que, suite au manque de prêtres, on est contraint de supprimer la messe aux funérailles. (...) Je vois aujourd'hui dans ma paroisse que le prêtre est secondé par les laïcs bien davantage qu'autrefois. Il peut se permettre d'arriver deux minutes avant la messe, les laïcs ont tout préparé. (...) Pratiquement, le prêtre chez nous n'a plus qu'à s'investir dans les célébrations eucharistiques. Le reste est pris en charge par des laïcs de bonne volonté. On peut considérer qu'un prêtre peut, sans excès, assurer un minimum de trois célébrations eucharistiques par jour, soit une charge de vingt et une heures de travail/semaine. Ce qui lui laisse encore beaucoup de loisirs pour orienter sa fonction pastorale dans le sens qu'il veut. »

Lucius HAUBARCY



### INDIGNATION

« C'est avec stupéfaction que je prends connaissance de votre article « Adieu la messe des funérailles ». Celui-ci est d'un ton tellement affirmatif que plus d'un en

tombe des nues et a de quoi blesser d'autres. Jamais Monseigneur [Jousten: ndlr] n'a été aussi affirmatif que vous. Et je pense que vous avez lu les directives épiscopales du 02/11/10 en diagonale. (...) Je me permets de vous citer celle-ci: 'Point 1: En général les funérailles seront célébrées sans eucharistie sauf quand la famille ou les proches le demandent. Si nécessaire, on examinera avec eux l'opportunité de la demande'. Nous sommes bien loin de vos déclarations. (...) »

Roland DESTOOP et l'équipe du funérarium de Robermont

### UN PEU DE BON SENS

« Le nombre de prêtres est l'unique raison de la décision prise à Liège. Il est évident qu'un prêtre, curé de plusieurs paroisses éloignées, est dans l'impossibilité physique d'assumer tous les événements familiaux ou autres de tous les paroissiens. Toutefois, ce dont il s'agit, ce n'est pas de libérer le prêtre d'une lourde tâche, mais de partager les responsabilités, de réfléchir ensemble et autrement.

Je crois qu'il y a longtemps que dans beaucoup d'endroits les laïcs ont pris spontanément le relais (la charge ?) pour assumer ce qui se présentait. Pourquoi faut-il institutionnaliser ? Pourquoi le chapeau doit-il reprendre les commandes ? Pourquoi faut-il deux ans de formation ? Le bon sens des gens est souvent plus efficace et plus proche des familles que des bonnes volontés bien formées parachutées de l'extérieur. Et c'est souvent sans dire grand-chose, parce qu'on se connaît, que cela va de soi que l'on s'entraide. (...) Ce qui est important, c'est que la célébration, eucharistique ou non, soit évangélique, non édulcorée, simple, humaine, qu'elle s'adresse à tous les participants, que chacun se sente accueilli et puisse réfléchir au sens qu'il donne à la mort, à sa mort. »

Rosa COLLET